Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 035-213502396-20260605-D2026056B-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 05 JUIN 2026

Date de Convocation : 28/05/2026

Mise en ligne le 05/06/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 21
Quorum : 14

L'an deux mille vingt six
Le Vendredi 05 juin à 20 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Thierry RESTIF, Maire

PRESENTS : M. RESTIF, Mme PÉRON, M. LE VERGER, Mme AUBERT PLARD, M. DELENCLOS, Mme FERRÉ, Mme MASSARD, M. GUIBERT, Mme GARNIER, Mme VILFEU, Mme GAUTIER, M. CARRÉ, M. HUGER, Mme PORAS, , Mme KIRIOLET, Mme SOURDRILLE, M. BONNIER, M. SANDOZ, M. SOLLIER

EXCUSÉS : Mme BOUCHET, Mme CORGNE LAVIGNE, M. LANOË, M. LECELLIER, Mme LEGGERI, M. LUGAND, M. BRÉAL, M. BOTTIER

POUVOIR : M. BRÉAL donne pouvoir à M. RESTIF
M. BOTTIER donne pouvoir à M. GUIBERT

SECRÉTAIRE : M. Claude DELENCLOS est nommé secrétaire de séance.

Les membres du Conseil municipal reconnaissent que les convocations ont été régulières et qu'une note de synthèse était bien annexée aux convocations.

2026-56 – Institutions et vie politique – Sénatoriales – Elections des délégués et suppléants

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :

Rapport :

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Madame Annick PÉRON, M. Denis LE VERGER, Monsieur Nicolas SANDOZ et Martin SOLLIER

La présidence du bureau est assurée par le maire.

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 035-213502396-20260605-D2026056B-DE

b) Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :

La liste SÉNATORIALES RETIERS menée par Thierry RESTIF est composée par :

DÉLÉGUÉS TITULAIRES

1. Thierry RESTIF
2. Annick PERON
3. Denis LE VERGER
4. Amélie AUBERT PLARD
5. Claude DELENCLOS
6. Marie VILFEU
7. Antoine GUIBERT
8. Muriel FERRÉ
9. Cédric LECELLIER
10. Sophie PORAS
11. Sébastien HUGER
12. Sabine BOUCHET
13. François LANOË
14. Sabrina SOURDRILLE
15. Martin SOLLIER

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

1. Kaki GAUTIER
2. Anthony BONNIER
3. Marie-Armelle CORGNE LAVIGNE
4. Didier BRÉAL
5. Elisabeth GARNIER

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 15 délégués et 5 suppléants.

***c) Élection des délégués* titulaires**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : **21**
- bulletins blancs ou nuls : **0**
- suffrages exprimés : **21**

Ont obtenu :

- ***liste menée par Thierry RESTIF :* 21** voix

Le quotient applicable est : 21 / 15 = **1.4**

La ***liste menée par Thierry RESTIF*** obtient : 21 / 1,4 = **15 sièges**

Ainsi, les 15 sièges lui sont été attribués.

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 035-213502396-20260605-D2026056B-DE

d) <u>Élection des délégués suppléants</u>

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : **21**
- bulletins blancs ou nuls : **0**
- suffrages exprimés : **21**

Ont obtenu :

- ***liste menée par Thierry RESTIF :*** **21 voix**

Le quotient applicable est : 21/ 5 = **4.2**

La ***liste menée par Thierry RESTIF*** obtient : 21/ 4.2 = **5 sièges**

Ainsi, les 5 sièges lui sont été attribués.

M. le Maire proclame les résultats définitifs :
Liste menée par Thierry RESTIF : 15 délégués titulaires et 5 délégués suppléants :

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire

Thierry RESTIF

MAIRIE de RETIERS
Ille-et-Vilaine

Le secrétaire de séance

Claude DELENCLOS